

## CONSEIL DU QUARTIER

Goise-Champommier-Champclairot

**Du jeudi 15 octobre 2009**

# RELEVÉ DE CONCLUSIONS

### **PRESENTS:**

**Elus municipaux** : Annick DEFAYE (Co-Présidente Éluë), Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire, Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire.

**Membres conseil de quartier** : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Monique BALIROS-PAIN, Michel BARRE, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Eric FOUCAUD, Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Magali HAUTENAUVE, Marie-Paule MILLASSEAU, Régis MOINARD, Bernard PENICAUD, Valérie POINT, Claude RAYMOND, Pascale RIVAUD, Laurent SARRAUD, Jean-Claude SIGOIGNE, Claudette SIMONNET, Christine UBERTI, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR.

**Excusés** : Elisabeth BEAUVAIS, Joël CHATE, Claude DUCORNETZ, Dominique FORT, Odile HILLERET-MENARD, Thierry HOSPITAL, Franck MICHEL, Viviane PIQUEREAU, Marie-Françoise PRONOST, Stéphane RAYNEAU, Josiane THIELL-DABBERT, Denis THOMMEROT, Francis VACKER, Thierry WELTER.

**Absents** : Marie-Cécile BALOGE, Sylvie BAULT, Marc BILLARD, Dominique CLOUZEAU, Erwan DOITTEAU, Estelle LACAYRELLE, David PICARD, Thierry SEGURET.

**Invités** : Patrick FICHET, PI@net Immobilier, Frédéric SAINT-POL et Pascal DUBOIS de la Compagnie du Sablier.

**Agents municipaux** : Claire BRESSY, agent de la Mairie de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, Bénédicte GABRIEL, assistante des conseils de quartier, Direction Vie participative, Ludovic BOUTIN, technicien Direction des Espaces Publics.

**Public** : 50 personnes, 2 journalistes.

----

***Accueil par les co-présidentes et rappel de l'ordre du jour :***

**1) Présentation du projet de prolongement du bd Baudelaire**

**2) Présentation du projet culturel « Assise dans la ville » avec le CSC de Champommier-Champclairot**

**3) Point sur les travaux des groupes du Conseil de quartier**

- Vivre ensemble
- Écologie urbaine
- Vie quotidienne
- Zone de Circulation apaisée Plateau de Champommier
- Aire de Jeux de Massujat

**4) Informations et questions diverses d'actualité**

# 1/ Présentation du projet de prolongement du bd Baudelaire

## 1/ Présentation du projet

Il est prévu prochainement un aménagement du prolongement du boulevard Baudelaire dans le cadre d'une PVR, Participation pour Voirie et Réseaux, outil de l'action foncière des politiques publiques.

La PVR permet à une collectivité de percevoir tout ou partie du financement des travaux de voirie et réseaux nécessaires à l'aménagement de futurs terrains urbanisés par des promoteurs privés. Dans le cadre de ce projet, les parcelles autour du futur prolongement du boulevard Baudelaire vont être aménagées en habitats.

Les opérations de Participation pour Voirie et Réseaux ne sont pas affichées comme des opérations prioritaires pour la vie d'un quartier. Il s'agit plutôt d'une opportunité pour la Ville de Niort d'engager ces opérations. En effet, la présence d'opérateurs privés souhaitant investir sur Niort, permet par conséquent d'obtenir des participations (recettes financières) de leur part pour les nouveaux aménagements. C'est également une possibilité pour la collectivité d'anticiper les nouveaux flux de circulation liés à la construction de nouveaux logements, en créant de nouvelles voiries à moindre coût.

Bien que l'opération de prolongement du boulevard Baudelaire ne soit pas une opération prioritaire identifiée par le conseil de quartier et les riverains de cette zone, elle permet d'investir sur le quartier, tout en optimisant la gestion du budget communal.

De plus, le boulevard Baudelaire permettra une nouvelle liaison inter-quartiers pour les véhicules mais également pour les vélos et piétons dans de bonnes conditions de sécurité.

### **Cet aménagement répond aux problématiques suivantes :**

- privilégier un axe sécuritaire en créant une inflexion de la voie.
- maintenir une circulation limitée sur les voies secondaires de desserte du lotissement.
- assurer une réglementation des déplacements sur la rue de Fief Joly.

### **Planning prévisionnel des travaux d'aménagement :**

VILLE DE NIORT	CONCESSIONNAIRES	OPERATEURS
<b>PLATEFORME</b> <i>Premier semestre 2010</i>		
Réseaux sous délégation de MCOa	<b>RESEAUX</b> <i>Premier semestre 2010</i>	
		<b>CONSTRUCTIONS</b>
<b>FINITIONS</b> <i>Mise en service</i>		

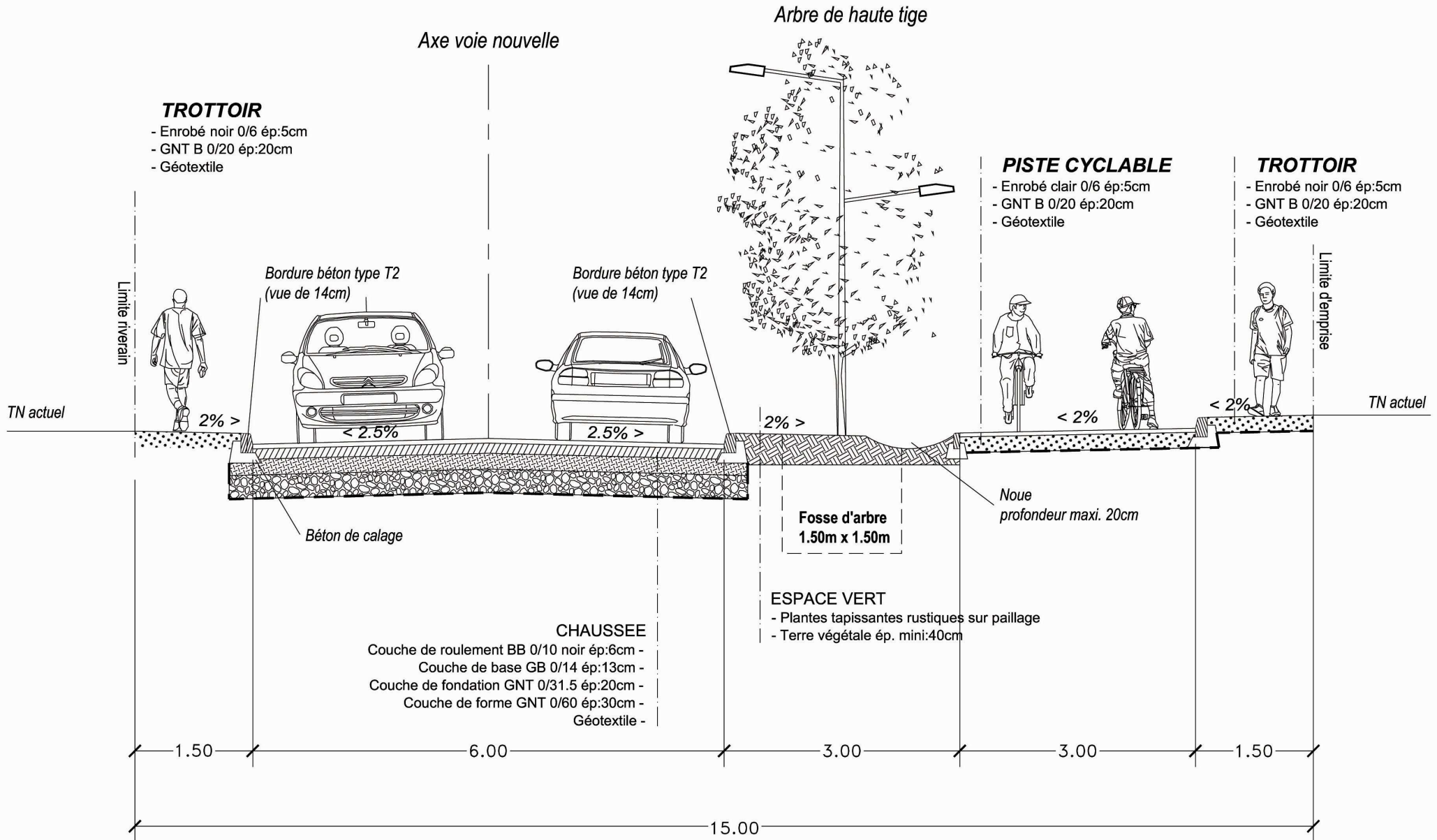
Environ 3 ans

Optimisation possible en partenariat avec les opérateurs

Le planning pourrait dans le cas spécifique de l'opération Baudelaire être optimisé. En effet, si les constructions le long du boulevard Baudelaire sont terminées et les quelques engins peuvent accéder au chantier restant par les rues du Fief Joly et Chantelauze, la réalisation des finitions du Bd Baudelaire pourrait avoir lieu plus tôt.

Voici la coupe type de l'aménagement prévu sur le boulevard Baudelaire et le rendu de la future voirie :

# COUPE TYPE





## **2/Echanges avec le public**

Les remarques et interventions des riverains pointent le manque de cohérence dans les aménagements de voirie sur le secteur :

- Depuis la création d'un lotissement dont l'accès principal s'effectue par la rue Chantelauze, cette dernière a vu son trafic routier augmenter considérablement. Par conséquent, un aménagement de cette voie s'avère impératif et urgent afin d'assurer la sécurité des cyclistes et des piétons, itinéraire d'accès au chemin du 3<sup>ème</sup> millénaire.

Annick DEFAYE appuie ce propos en rappelant que la demande d'aménagement de cette rue fait l'objet d'une demande du Conseil de quartier depuis plus de 6 mois, par l'intermédiaire d'une fiche de proximité.

- Il est également indiqué qu'avant de lancer le projet de prolongement du boulevard Baudelaire, il aurait été plus judicieux de terminer la continuité de voirie rue du Fief Joly entre la rue Poincaré et la rue Chantelauze afin de permettre un accès plus direct à l'avenue de Limoges.
- Il est demandé quels sont les délais d'aménagement envisagés par la municipalité pour les rues du Fief Joly, Chantelauze et les rues autour du plateau de Champommier.
- Il est indiqué que le boulevard Baudelaire était déjà évoqué dans les années 60. Aujourd'hui, sa création n'a plus de sens puisqu'il n'aboutit sur aucune voie structurante.

### **Réponses d'Amaury BREUILLE :**

Cette zone géographique est située aux frontières ville/campagne de Niort. Dans les grandes orientations du Plan local d'urbanisme, l'équipe municipale a souhaité limiter l'étalement urbain qui impose le prolongement des réseaux, des voiries,... et qui s'avère difficile à gérer.

Or, cette problématique d'aménagements de voies imposés par la création de nouveaux lotissements n'est pas propre à ce secteur, elle doit être envisagée à l'échelle de la ville.

Il s'agit par conséquent de déterminer quels axes doivent être prioritairement aménagés dans les prochaines années, étant donné qu'il est impossible pour la collectivité d'assumer l'ensemble des demandes exprimées ce soir.

Plus précisément, concernant la rue Chantelauze et pour assurer un suivi de la demande du Conseil de quartier, la ville est en cours d'acquisition de parcelles afin d'assurer un élargissement de la voie pour y intégrer des cheminements piétons et cyclables sécurisés.

A. BREUILLE souhaite également souligner que l'aménagement des voiries ne solutionnera pas les problèmes de comportements des automobilistes, en terme de vitesse et de partage de la voie.

## **2/ Présentation du projet culturel « Assise dans la ville » avec le CSC de Champommier-Champclairot**

Annick DEFAYE remercie Pascal DUBOIS, metteur en scène et Frédéric SAINT-POL, chargé de production de la Compagnie du Sablier ainsi que Pascale RIVAUD, directrice du CSC de Champommier-Champclairot, de venir présenter leur projet à l'occasion du Conseil de quartier.

Marylène FOURNIER précise que c'est à la suite d'une réunion de présentation du projet « Assise dans la ville » qu'elle a jugé intéressant de faire se rencontrer les conseillers de quartier et les membres de la compagnie du Sablier dont le projet s'inscrit sur le quartier et s'appuie sur ses habitants.

La compagnie du Sablier, basée à Angoulême a été mise en contact par l'intermédiaire du service culturel de la ville de Niort avec Cécile GIRARDIN, auteur, pour monter un projet sur un quartier de la ville. Cécile GIRARDIN écrit souvent à partir de scènes du quotidien qui se déroulent dans les espaces publics.

Pour « Assise dans la ville », Cécile Girardin va s'asseoir dans le quartier, observer et prendre des notes. De son travail d'observation et d'écriture, découleront les scènes, qui seront retravaillées par la Compagnie du Sablier, pour la construction commune d'un spectacle (incluant un collectif vidéo, une équipe artistique,...)

Au cours de plusieurs étapes du projet, les habitants seront invités à participer (avec l'organisation de rencontres sous forme de happenings notamment) et la compagnie proposera l'aboutissement de son travail courant du mois de mai 2010, dans un lieu insolite pour un spectacle (par exemple sur un carrefour).

En parallèle, la compagnie souhaite travailler sur la création d'un objet qui pourrait être la représentation pérenne du projet, de l'aventure « Assise dans la ville » qui serait ensuite implantée dans le quartier. Pour le moment, l'idée du metteur en scène serait de créer un potager en faïence...

La compagnie va donc faire appel aux habitants pour de la figuration, aider à l'organisation des représentations (besoin en personnel de théâtre), héberger des artistes, il est envisagé de travailler avec les écoles du quartier,... « On ira jusqu'où vous voudrez bien aller ».

Les prochaines étapes du projet :

- Dépôt du dossier de demande de subvention auprès de la Ville de Niort et du Centre National des Arts de la rue. Le budget de ce projet atteint 60 000 €.
- Rencontres avec les habitants ; la compagnie souhaite pouvoir tenir une permanence dans les locaux du CSC.

Bernard PENICAUD, Président du CSC de Champommier-Champclairot remercie les conseillers de quartier d'avoir provoqué la rencontre, il s'agit d'un projet participatif dans lequel les conseillers ont une place à part entière.

Il est évoqué et retenu l'idée de faire un point sur ce projet qui va faire vivre le quartier pendant environ 10 mois, à l'occasion de chaque Conseil de quartier.

### **3/ Point sur les travaux des groupes du Conseil de quartier**

#### **1/ Vivre ensemble**

Christine UBERTI, porte-parole du groupe de travail « Vivre ensemble », Mathieu JACQUEMIN, animateur culturel du Lycée professionnel G. Barré et Pascale RIVAUD présentent « Quartier en fête » , projet de fin d'année (les 17 et 18 décembre prochains) de co-animation du quartier.

« Quartier en fête » a été initié à la demande des membres du groupe de travail « Vivre ensemble » dans le but de créer une dynamique de lien social sur le quartier.

Les objectifs partagés par les 3 structures qui co-organisent le projet sont :

- o Faire travailler en réseau les différents publics du Centre Socioculturel, du Conseil de quartier et du Lycée.
- o Créer un temps fort, culturel, sur le territoire de Champommier et de Champclairot,
- o Aller à la rencontre et faire participer les publics isolés et en difficultés sociales sur les temps de l'événement.

Concernant les intérêts collectifs du projet, il s'agit :

- o de programmer un événement festif qui crée une dynamique sur le territoire de Champommier et de Champclairot, aussi bien en terme de partenariat que de divertissement,
- o de susciter la rencontre entre les jeunes du Lycée et les habitants des quartiers autour d'une animation qui soit fédératrice,
- o d'offrir aux habitants des quartiers une programmation culturelle plus étoffée (ouverture vers le monde artistique) où toutes les tranches d'âge et toutes les sensibilités culturelles peuvent se retrouver.

L'idée a donc été de créer une première rencontre entre ces différents interlocuteurs par l'organisation de 2 temps forts de fin d'année :

- o **Le 17 décembre, organisation d'un concert au lycée** le jeudi soir, ouvert au public du quartier (pour lequel il est demandé 2000 € de participation du Conseil de quartier)
- o **Le 18 décembre, organisation d'un repas de fin d'année au CSC** suivi d'un spectacle de magie (pour lequel il est demandé 2000 € de participation du Conseil de quartier). Avec l'implication du conseil de quartier, le projet de repas qui existait déjà les années passées est étoffé d'un moment festif et culturel par l'ajout d'un spectacle de magie.

### Budget du projet pour le jeudi 17 décembre

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
artistique	2 200,00 €	Lycée Gaston Barré	2 000,00 €
frais de déplacement artistes	298,57 €	Conseil de quartier	2 000,00 €
repas	60,00 €	Maison des lycéens	300,00 €
Buffet	300,00 €		
Catering	100,00 €		
technique lumière	450,00 €		
Sécurité	251,16 €		
Communication	200,00 €	CSC 2 Champs	
Sacem	120,00 €	Valorisation outils de comm	
CNV	77,00 €		
Divers	243,27 €		
<b>Total</b>	<b>4 300,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 300,00 €</b>

### Budget du projet pour le vendredi 18 décembre

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Repas	700,00 €		
Fournitures	200,00 €	Participation usagers	500,00 €
Petit équipement	50,00 €	Fondation de France	2 000,00 €
Salaires animateurs	500,00 €	Conseil de Quartier	2 000,00 €
Salaire coordination	990,00 €	Ville de Niort	990,00 €
Prime d'assurance	100,00 €		
Location Tivoli	1 000,00 €		
Fanfare	700,00 €		
magicien	700,00 €		
carburant	50,00 €		
Déplacement	90,00 €		
Mission réception	60,00 €		
communication	200,00 €		
SACEM	100,00 €		
Frais postaux	50,00 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>5 490,00 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>5 490,00 €</b>

Enfin, dans un souci d'ouvrir ces 2 événements au maximum d'habitants du quartier, la commission « Vivre ensemble » et le lycée travaillent à la mise en place d'un système de navettes gratuites de bus en lien avec la CAN pour assurer la venue des populations riveraines en difficulté pour le concert du 17 décembre.

En conclusion, ce projet, à l'initiative du Conseil de quartier, consiste à mettre en place une animation sur le quartier, à l'ouvrir à un public le plus large possible, en partenariat avec 2 structures du quartier, dans l'objectif de créer une dynamique de lien social entre les habitants, lycéens,...

Les conseillers de quartier votent à 21 sur 23 (et 2 abstentions) en faveur de la participation financière du Conseil de quartier pour ce projet.

## 2/ Ecologie urbaine

- **Projet Troc-plantes « Ami jardinier, à la Saint Albert avant l'hiver, plants et graines tu donneras ou te seront offerts »**

Les membres de la commission ont relancé un projet suite au succès de l'ouverture des jardins au mois de juin dernier. Il s'agit d'un troc-plantes sur le thème du « jardinage au naturel ». Des « parlottes vertes » permettront d'évoquer l'art et la manière de faire du compost ou encore les alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse.

L'idée d'un échange de jardins entre des personnes âgées qui ont de la peine à entretenir le leur et des familles qui aimeraient en avoir un sera également lancée pendant cet après-midi, occasion de mettre en relation offreurs et demandeurs.

Une conférence de presse a eu lieu le 6 octobre dernier, l'événement a été relayé dans la presse quotidienne locale. Il reste maintenant les supports de communication (affiches, flyers) à diffuser largement avant le 15 novembre et quelques aspects pratiques, que les membres de la commission et la Direction de la Vie Participative se chargeront de gérer en direct.

- **Projet Téciverdi (Festival de la diversité biologique et culturelle)**

Les membres de la commission ont déjà émis plusieurs idées pour participer au projet de la ville, notamment un concours photo d'arbres remarquables sur le quartier, un parcours sur le chemin du 3<sup>ème</sup> Millénaire,...

## 3/ Vie quotidienne

### 1/ Mairie de quartier - Champommier

- Demandes de revalorisation de la signalétique : réalisé
- **Tableau d'affichage : 190,86 €** voté par le bureau du conseil (achat en cours)

### 2/ Projet tables de ping-pong

- **Demande d'installation de tables de ping-pong** (bassin d'orage, Square G. Clopeau, Aire de jeux Champommier) : le projet est relancé en lien avec les conclusions des Assises du sport : **une fiche de proximité est rédigée pour lancer une instruction au sein des services de la ville.**

### 3/ Nettoyage secteur Massujat-Pèlerins-Sources

- La rue des Pèlerins, le prolongement de la rue Massujat, les rues Croix des Pèlerins, Chambeau, des Sources et de la Massaterie ont été nettoyées les 22 et 23/09. Par manque de personnel, le service de la propreté urbaine ne peut pas intégrer les zones rurales de la ville, les secteurs urbanisés sont privilégiés dans le planning du service. Une intervention sera réalisée systématiquement à chaque demande du Conseil de quartier. Mais les agents du service posent également la question de la sensibilisation à ce problème de comportement.

### 4/ Demande d'installation d'abribus devant les lycées

- **Réponse des services de la CAN :** Il est prévu de lancer un projet de restructuration du pôle d'échange scolaire sur le secteur. Il s'agit d'un projet structurant qui demande une étude de faisabilité. L'installation de nouveaux abribus sera intégrée à ce projet.

### Questions et réactions des conseillers et du public :

- Cela fait plusieurs années que ces abribus sont demandés, il n'est pas admissible de voir des lycées attendre le bus parfois sous une pluie battante.

La Direction de la Vie Participative répond que le Conseil de quartier pourrait éventuellement réfléchir à l'implantation d'abris temporaires en attendant le projet de restructuration.



#### **5/ Implantation de nouvelles poubelles**

- La demande a reçu l'accord des services espaces verts (pour l'installation) et du service propreté urbaine (pour la collecte) : il est demandé au Conseil de quartier le financement intégral de 1410€ pour l'achat de ces poubelles (le service des espaces verts est en rupture de stock). Le Conseil de quartier vote en faveur du financement à l'unanimité.

#### **6/ Nouveaux projets qui intéresseront le groupe de travail dans les prochains temps :**

- Ecole Jean Jaurès (sécurisation devant l'école primaire)
- Circulation et trafic sur l'Avenue de Limoges (secteur Lasseron, Ste Catherine, sortie de ville)
- État des voiries : étude à réaliser sur les secteurs de Goise et de Champommier (travail réalisé sur Champclairot à remettre à jour).

### **4/ Zone de circulation apaisée**

Une réunion avec la Direction des Espaces Publics et Amaury BREUILLE est organisée le 21 octobre pour faire le point sur ce dossier.

### **5/ Aire de jeux de Massujat**

Calendrier et prochaines étapes du projet :

- Dossier de consultation des entreprises : 12 octobre au 6 novembre
- Novembre: préparation
- Choix des Entreprises : Conseil municipal du 7 décembre
- Démarrage des travaux : mi-février (environ 8 semaines)
- Ouverture de l'aire de jeux pour l'été 2010

Il est évoqué l'idée de lancer un projet de création artistique, avec l'école G. Sand et les animateurs du CSC de Goise-St Florent, qui serait intégrée ou ferait partie intégrante de l'aire de jeux (habillage du portail, de la clôture, création d'un totem, d'une sculpture,...)

#### **Questions et réactions des conseillers et du public :**

- l'idée des toilettes sèches a-t-elle été retenue ?

Le bureau d'étude Espaces verts de la ville sera interrogé à ce sujet.

## **4/ Informations et questions diverses d'actualité**

### **1/ Création d'une commission inter-quartiers « vélo et pistes cyclables »**

Après le succès des opérations VELORUTION, une commission inter-quartiers « plan vélo-pistes cyclables » a été créée pendant l'été 2009. 2 membres du conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot se proposent pour en faire partie : Roselyne VILLEMUR et Gérard GOY. A noter que R.DEGREMONT est l'interlocuteur privilégié pour toute question en lien avec cette commission inter-quartiers.

### **2/Enquête publique sur le Plan de Déplacement Urbain**

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) organise les différents modes de déplacements au sein de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN), pour les 10 ans à venir. Projet majeur pour le territoire, il offrira de meilleures conditions de déplacements et un cadre de vie durablement préservé à tous les habitants.

L'enquête publique offre à chacun l'opportunité de prendre connaissance du projet de PDU 2009 – 2019 et de faire part de son avis. Elle sera organisée du 16 novembre au 17 décembre 2009, dans les mairies des 29 communes et au siège de la CAN (aux horaires d'ouverture).

Il est possible de consulter le dossier d'enquête publique du PDU sur le site [www.agglo-niort.fr/pdu](http://www.agglo-niort.fr/pdu) et dans l'ensemble de mairies de la CAN. Une plaquette d'information sera distribuée très prochainement au siège de la CAN et dans toutes les mairies.

### **3/ Lancement prochain des espaces partagés**

La création de cet espace sur le portail de la ville de Niort, réservé aux conseillers de quartier a un objectif essentiel : faciliter le travail entre les conseillers de quartier. Ainsi, les espaces partagés donnent essentiellement accès à trois rubriques :

- Un partage de fichiers (image, compte-rendu de commission...),
- Un agenda commun,
- Un espace de discussions.

Les espaces partagés seront accessibles via le site de la ville de Niort ([www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)) dans l'onglet « Quartiers ». Cet outil sera disponible très prochainement.

### **4/ Quelques dates**

#### **1/ Prochaines séances du Conseil Municipal**

- Lundi 16 novembre à 18h
- Lundi 7 décembre à 18h

#### **2/ Autres événements**

- Jeudi 12 novembre, Salle du CGR, 20h30 : **Présentation du projet des Jardins de la Brèche et lancement des ateliers de concertation des nouveaux Espaces piétonniers.**
- Samedi 14 novembre, Petit Théâtre de St Florent : **2èmes assises de la culture**
- 11 > 31 décembre : **Marché de Noël.** Cette année, il sera organisé en 4 pôles (desservis par les trajets de la navette Cititan) :
  - Brèche (mail des Martyrs) : Pôle adolescents (manèges,...)
  - Rue Ricard – Victor Hugo : marché des saveurs et des producteurs locaux
  - Place Martin Bastard (Hôtel de ville) : pôle enfants
  - Place du Temple : pôle des créateurs (avec le Pôle Régional des Métiers d'Art)

Pour clore la réunion, Annick DEFAYE rappelle le rendez-vous des conseillers de quartier chaque année, l'assemblée plénière 2009 aura lieu le samedi 24/10 au dôme de Noron.

Trois ateliers seront proposés et un point important de l'assemblée plénière sera la discussion et le vote de la modification de la charte pour l'intégration des crédits de « fonctionnement ».

**La séance est levée à 23h30.**